

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

## 40<sup>ème</sup> rallye régional PEA du 14 JUILLET Coupe de France des rallyes coefficient 2

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 5 juin 2023
Ouverture des engagements :	Lundi 5 juin 2023
Clôture des engagements :	Lundi 3 juillet 2023
Parution du carnet d'itinéraire :	Dimanche 9 juillet 2023
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 9 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi 13 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vérification administrative des documents le :	Jeudi 13 juillet 2023 de 15h00 à 20h00
Lieu :	préau de l'école après la mairie de RADDON
Vérification technique des voitures le :	Jeudi 13 juillet 2023 de 15h00 à 20h00
Lieu :	avant le parking de la com com du Pays de LUXEUIL à RADDON et CHAPENDU
Heure de mise en place du parc de départ le :	Jeudi 13 juillet 2023 à 16h00
Lieu :	parking de la com com à RADDON
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le :	Jeudi 13 juillet 2023 à 20h00
Lieu :	préau de l'école à RADDON
Publication des équipages admis au départ le :	Jeudi 13 juillet 2023 à 21h30
Lieu :	Place de la mairie à RADDON
Publication des heures et ordres de départ le :	Jeudi 13 juillet 2023 à 21h30
Lieu :	Place de la mairie à RADDON
Briefing écrit des pilotes :	distribué aux vérifications administratives
Départ de l'étape 1 de la 1 <sup>ère</sup> VH :	Vendredi 14 juillet 2023 à 7h40
Lieu :	CH Place de la mairie à RADDON
Arrivée de l'étape 1 de la 1 <sup>ère</sup> VH :	Vendredi 14 juillet 2023 à 16h20
Lieu :	Place de la mairie à RADDON
Publication des résultats le :	Vendredi 14 juillet 2023, une ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent
Lieu :	Place de la mairie à RADDON
Vérification finale le :	Vendredi 14 juillet 2023
Lieu :	garage RENAULT à FROIDECONCHE
Taux horaire de la main d'œuvre :	65 € TTC
Remise des prix le :	Vendredi 14 juillet 2023 à 20h00
Lieu :	Place de la mairie à RADDON

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 13 et 14 juillet 2023 en qualité d'organisateur administratif et technique un rallye régional PEA dénommé :

### 40<sup>ème</sup> rallye régional PEA du 14 JUILLET

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le ..... 2023 sous le numéro .....

#### Comité d'Organisation

Président : Mr Patrick CHOLLEY  
Membres : Comité directeur de l'ASA LURONNE, officiels et bénévoles.  
Secrétariat du rallye, adresse : ASA LURONNE, 1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE  
Téléphone : 03 84 75 78 42 ou 07 70 26 24 41  
Permanence du Rallye : Préau de l'école, après la Mairie de RADDON ET CHAPENDU  
Lieu, date, horaire : du Vendredi 14 juillet 2023 de 6h00 à 20h30

#### Organisateur technique

Nom : ASA LURONNE  
Adresse : 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### 1.1P.OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Président du Collège :	Claude CONDAMIN	n° 0314/122813
	Membre	Denis DUROC	n° 0411/147050
	Membre	Maryse THOMAS	n° 0204/3123
Directeur de Course PC :		Daniel BLANQUIN	n° 308/1941
Directeur de Course PC Adjoint :		Hubert BENOIT	n° 0411/3637
Directeur de Course PC VHC :		François NASAZZI	n° 0314/11062
Directeur de Course PC Adjoint ES1 :		Delphine NASAZZI	n° 0314/11063
D/C départ ES1 :		J-Christophe OUDIN	n° 0204/23685
D/C départ ES1 Adj :		Christophe GALLAIRE	n° 0314/242385
D/C départ Stagiaire ES1 :		Bernard AUBERT	n° 0405/242742
D/C intermédiaire ES1		Martial PEUGEOT	n° 0411/44386
D/C intermédiaire stagiaire ES1:		Severine HERBET	n° 0405/242748
Voiture info:		Stephane GRILLOT	n° 0409/118726
Voiture Tricolore :		Jean Pierre SIMON	n° 0409/2746
Voiture OVH :		Marc BRODUT	n° 0413/111034
Voiture Balai :		Gérard FINQUEL	n° 0405/1913
Chrono Départ ES1 :		Sylvie FAIVRE	n° 0421/11039
Chrono Arrivée ES1 :		J-Marie TSCHOFFEN	n° 0411/1968
		Evelyne HOFFMANN	n° 0323/252900
Voiture Autorité :		Germain CHIPPAUX	n° 0409/1299
Chargées des relations avec les Concurrents :		Monique FRANCE	n° 0409/29181
		Regis LEGROS	n° 0315/126767
		Julie CHENUT	
Médecin Chef :		Serge BULLIER	n° 0409/19678
Commissaires Techniques : responsable :		Daniel HAEFFELIN	n° 0322/12679
		Denis DERCHE	n° 0314/33547
		Gérard PROTOIS	n° 0321/1906
Chargés des relations avec la presse :		Patrick CHOLLEY	n° 0409/9465

## 1.2P. ELIGIBILITE

Le 40<sup>ème</sup> rallye régional PEA du 14 JUILLET compte pour :

- la coupe de France des rallyes 2023,
- les challenges ASA LURONNE 2023,
- les challenges VED et STPI / SOREVI 2023.

## 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages régulièrement engagés liront leur heure de convocation pour les vérifications administratives et technique sur la liste des engagés mise en ligne sur le site de l'ASA LURONNE : [www.asa-luronne.fr](http://www.asa-luronne.fr)

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 40<sup>ème</sup> rallye régional PEA du 14 JUILLET doit adresser à (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 3 juillet 2023 à minuit.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum (modernes + VHC + VHRS).

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :
  - 2 membres ASA LURONNE : ..... 290 €
  - 1 membre ASA LURONNE : ..... 315 €
  - 2 membres autre ASA : ..... 335 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : ..... 670 €

5€ par partant seront reversés à la ligue pour l'établissement du challenge commissaires en fin d'année.

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'assistance sera autorisée suivant le plan figurant dans le road-book, dans certaines rues de RADDON et CHAPENDU prévues à cet effet. La vitesse sera limitée à 30km/h dans le parc d'assistance sous peine de pénalités appliquées par les commissaires sportifs. **Il est demandé aux concurrents de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance**, aucun véhicule ne devra stationner sur les pelouses ou terrains annexes sans avoir obtenu l'autorisation du propriétaire ou de la commune.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 6.1P.DESCRPTION

Le 40<sup>ème</sup> rallye régional PEA du 14 JUILLET représente un parcours de 98.400 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 3 spéciales d'une longueur totale de 39,45 kms.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1 / 2 / 3 : LA LONGINE - SAINT-BRESSON de 13,15 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "timing".

### 6.2P.RECONNAISSANCES

**Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans L'ES est de 3 et des contrôles seront effectués. Les carnets d'itinéraire dits « road book » seront disponibles le Dimanche 9 juillet 2023 à partir de 9h00 à l'Auberge le Raddon à RADDON et CHAPENDU.**

**Heures de reconnaissances à la convenance du pilote.**

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Le rallye moderne commencera après le départ de la dernière voiture du rallye VHC en respectant le timing.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

		1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
SCRATCH		320€	220€	130€	80€	50€
CLASSES	+ de 15 partants	280€	210€	150€	100€	60€
	12 à 15 partants	280€	180€	110€	60€	
	8 à 11 partants	280€	160€	80€		
	5 à 7 partants	280€	100€			
	1 à 4 partants	280€	( Moins de 3 partants : 140€ )			
EQUIPAGE FEMININ		200€	Moins de 3 partants : 100€			

a) - Autres récompenses :

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la coupe des dames.

Le pilote de chaque équipage récompensé recevra une coupe ou un trophée.

Trois commissaires seront récompensés (coupes).

La remise des prix se déroulera le VENDREDI 14 juillet 2023, Place de la Mairie à RADDON et CHAPENDU, à 20h00. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR**

**Page Facebook ASA Luironne**

OU

**www.asa-luironne.fr**